



©V2E

— La Fresque de la Plaisance : un atelier coopératif pour une filière Plaisance responsable

Face aux impacts croissants de la plaisance sur les écosystèmes marins et terrestres, un nouvel outil de sensibilisation a vu le jour : la Fresque de la Plaisance[®]. Pensé pour être un support à des ateliers ludiques d'intelligence collective, cet outil entend mobiliser l'ensemble de la filière nautique vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Un atelier coopératif pour une prise de conscience collective

Inspirée des fresques pédagogiques comme celle du climat, la Fresque de la Plaisance[®] se présente comme un atelier participatif et coopératif, davantage centré sur l'intelligence collective que sur la transmission descendante de savoirs.

« Ce format rend la sensibilisation plus efficace : les participants deviennent eux-mêmes acteurs de leur compréhension », explique Georges Seimandi, membre fondateur de l'association V2E (Les Voiles de l'Énergie et de l'Environnement) à l'initiative du projet.

Une initiative locale à impact global

Lancée en juillet 2024 après deux années de travail, la Fresque de la Plaisance[®] est le fruit d'une co-construction entre l'Atelier Bleu - CPIE Côte provençale (adhérent du GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur), le Parc National des Calanques, les associations marseillaises NEEDE et V2E.

Le projet est né au sein du conseil d'administration de V2E, dans un contexte de constat du dépassement des limites planétaires et d'une plaisance qui continue de croître : près de 12000 nouveaux bateaux rejoignent chaque année le marché, contre seulement 3000 qui en sortent.

Concrètement, l'atelier, d'une durée de deux à trois heures, réunit entre cinq et dix participants. À l'aide d'un jeu de cartes, ils reconstituent le cycle de vie d'un bateau, analysent les décisions prises au fil d'une journée en mer, identifient les impacts environnementaux associés et co-construisent des solutions adaptées.



Tous les acteurs de la plaisance sont concernés

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, la Fresque de la Plaisance[®] ne s'adresse pas uniquement aux plaisanciers. Loueurs, gestionnaires de ports, collectivités, associations, professionnels du nautisme : toute la filière est invitée à participer.

L'enjeu ? Comprendre collectivement les effets directs et indirects de la plaisance sur le milieu marin, et terrestre, notamment les herbiers de posidonie, véritables poumons de la Méditerranée, mais pas uniquement.

Parmi les thématiques abordées : la construction des bateaux, la gestion des ports, les activités en mer, ou encore les pratiques de consommation d'énergie. Les solutions proposées (près de 60) s'organisent en trois grandes familles : innovation technique, intervention publique et changement de comportements.

Une démarche qui touche et transforme

Après plus d'une centaine de participants, les retours sont unanimes : « *Beaucoup nous disent 'je ne savais pas que c'était comme ça'* », rapporte Georges Seimandi.

Si l'impact sur les comportements à long terme reste difficile à mesurer, les échanges pendant l'atelier laissent entrevoir une véritable prise de conscience.

Certains participants évoquent même l'envie d'intégrer concrètement des solutions dans leur quotidien.

Ce qui distingue cette fresque d'autres outils de sensibilisation ? Sa capacité à faire appel aux émotions, aux échanges, à l'écoute mutuelle.

“ **Il ne s'agit pas seulement d'apprendre, mais de ressentir, de débattre, de s'interroger** »

Georges Seimandi

Une diffusion encore modeste mais prometteuse

Actuellement, la Fresque de la Plaisance[®] est animée sur demande, essentiellement auprès de clubs nautiques et de structures volontaires. Nomade, l'équipe d'animateurs.trices se déplace directement sur site. Des pistes sont déjà à l'étude pour élargir sa diffusion : adaptation à d'autres littoraux français, version courte d'une heure, formation de nouveaux animateurs...

Les structures intéressées peuvent contacter l'équipe par e-mail ou téléphone, les modalités (tarifs, format, etc.) variant selon les besoins. Chaque atelier est animé par un.e intervenant.e issu.e d'une des structures fondatrices.

Un message d'urgence et d'espoir

À travers cette fresque, les co-créateurs lancent un message clair : la plaisance a un rôle à jouer dans la préservation des écosystèmes littoraux. Sa transition écologique et sociale est indispensable si cette filière veut durer.

Le plus grand défi relevé par la création de cette fresque ? L'accès à des données fiables et crédibles pour construire un outil rigoureux et percutant.

La plus grande réussite ? Avoir su fédérer des partenaires différents autour d'un objectif commun.

Témoignage



Georges Seimandi

Membre fondateur

Association V2E

« Il y a urgence à agir. Ce n'est pas seulement un atelier, c'est un appel à la responsabilité partagée. »



Association V2E



Fresque
de la
PLAISANCE

Thématiques : Protections des océans - Plaisance éco-responsable

Cible : Acteurs de la filière professionnelle de la plaisance (constructeurs, gestionnaires de ports, clubs nautiques, chantiers navals...), plaisanciers, acteurs publics de la plaisance...

Partenaires : Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale, Neede, Parc National des Calanques

Territoire : Méditerranée française

Type d'action : Ateliers d'intelligence collective, Sensibilisation, Débats...

Financeurs : V2E, Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale, Neede, Parc National des Calanques